



Rapport Annuel / Annual Report / Geschäftsbericht



ASSOCIATION POUR
LA SANTE AU TRAVAIL
DU SECTEUR FINANCIER



Table des matières

Introduction	3
Interview	4
Chiffres clés	7
Statistiques médicales	8
Médecine préventive	17
Ergonomie	21
Communication	24
Médecine sociale	26

Contents

Introduction	31
Interview	32
Key figures and salient facts	35
Medical statistics	36
Preventive Medicine	45
Ergonomics	49
Communication	52
Social Medicine	54

Inhaltsangabe

59	Einleitung
60	Interview
63	Schlüsselzahlen und besondere Ereignisse
64	Medizinische Daten
73	Vorsorgemedizin
77	Ergonomie
80	Kommunikation
82	Sozialmedizin

Annexes

86	Les membres de l'ASTF
87	Le Conseil d'administration de l'ASTF
88	Le personnel de l'ASTF

Appendices

86	ASTF members
87	ASTF board of directors
88	ASTF staff

Anhänge

86	Die Mitglieder der ASTF
87	Der Verwaltungsrat der ASTF
88	Das Personal der ASTF



Introduction

L'Association pour la Santé au Travail du Secteur Financier, fondée le 1^{er} janvier 1995, entre dans sa quinzième année d'existence. Elle a été créée notamment, sur initiative de Lucien Thiel, à l'époque directeur de l'ABBL, et visionnaire également dans ce domaine particulier que constitue la santé au travail.

L'idée qui a fini par s'imposer à d'autres secteurs également était de faire s'engager le patronat dans la prévention et la promotion de la santé au-delà du paiement pur et simple de cotisations financières. La neutralité et la confidentialité, sujet d'interrogations au départ ne se sont jamais démenties vis-à-vis des salariés et des entreprises-membre.

Aujourd'hui notre association met à disposition son équipe pluridisciplinaire de médecins, de psychologues, d'ergonomes, d'infirmières et d'assistantes médicales pour aider les

entreprises dans leur démarche de responsabilité sociale en aidant au mieux à préserver la santé psychique, physique des salariés. Celle-ci plutôt que la notion galvaudée du bien-être au travail est indispensable pour permettre aux salariés de prêter les exigences d'un travail performant demandant une disponibilité de tous les moments. L'activité de l'ASTF sous la direction de son Conseil d'Administration et sous les auspices du Ministre de la Santé est considérée aujourd'hui comme un maillon utile, voire indispensable de la préservation du capital humain de ses entreprises-membre.

Dr Claude Bollendorff

Interview

Interview de Monsieur Etienne Planchard,
Directeur des Ressources Humaines de la Banque de Luxembourg
Membre du Comité de Direction de la Banque de Luxembourg
Vice-Président du Conseil d'Administration de l'ASTF

Quelles activités concernant la santé au travail menez-vous en partenariat avec l'ASTF ?

Nous proposons le check-up médical à tous nos salariés ; ceux qui le souhaitent peuvent y participer tous les 3 ans. Nous avons déjà mis un tel service en place il y a plusieurs années, avant même qu'il ne soit proposé par l'ASTF. Cependant, cette action nécessitait des moyens importants ; le partenariat avec l'ASTF a donc été bénéfique en termes de coût et de temps.

Nous proposons également la vaccination antigrippale, des ateliers sur la gestion du stress et la nutrition ...

Quelles sont selon vous les activités que vous réalisez en matière de santé au travail les plus utiles pour les salariés à titre individuel ainsi que pour l'entreprise ?

Le check-up médical est complété par diverses actions au sein même de la Banque. En matière d'alimentation, des menus équilibrés et un petit déjeuner diététique sont proposés aux employés ; dans les distributeurs d'en-cas, les produits sains sont privilégiés, les sucreries ayant par exemple été remplacées par des fruits frais... Cette démarche contribue à ce que tous les collaborateurs prennent soin de leur alimentation ; pour les employés chez lesquels un excès de cholestérol ou un surpoids ont été constatés, ces mesures permettent de suivre plus facilement les recommandations nutritionnelles des médecins de l'ASTF.

Sur le thème de la prévention santé, nos employés ont pu assister à une conférence organisée à la Banque avec les Docteurs Sculfort-Tomasini et Thiry-Curziotti de l'ASTF, le maître

d'hôtel de notre restaurant d'entreprise ainsi que le responsable des entraîneurs de notre centre de fitness. Afin d'encourager la mise en pratique des recommandations nutritionnelles, des cours de cuisine sont désormais proposés à nos employés pour apprendre à cuisiner plus sainement.

Par ailleurs nous offrons chaque année la vaccination antigrippale, et nous avons mis en place une "école du dos" pour les équipes en charge de la maintenance.

Ces différentes actions contribuent à préserver la santé de nos collaborateurs, et les encouragent à entretenir leur capital-santé. Elles ont de plus un impact certain sur l'atmosphère de travail, et constituent une façon de témoigner notre considération à nos employés.



Avez-vous des exemples de situations concrètes où l'ASTF a pu vous aider ?

Des pathologies graves telles que des cancers ont pu être dépistées grâce au check-up.

L'aide de l'ASTF est également sollicitée pour des personnes en difficulté pour lesquelles un suivi psychologique est nécessaire.

Les salariés apprécient cette possibilité de dialogue avec un médecin du travail qui aborde la problématique différemment et de manière complémentaire au médecin généraliste.

Que réalisez-vous au sein de la Banque de Luxembourg en matière de stress au travail ?

Nous avons organisé des ateliers pour aider les employés à mieux gérer certaines situations de stress. Les médecins de l'ASTF ont ainsi apporté des précisions sur les facteurs de stress, expliqué comment l'appréhender et y réagir, soulignant notamment les bienfaits du sport dans ce domaine. En ce sens, les installations sportives au sein de la banque, précurseur en la matière il y a 15 ans, rendent l'accès au sport plus facile.

Un projet "stress et nutrition" devrait également se concrétiser dans un futur proche.

Quels seraient selon vous les services que l'ASTF pourrait proposer dans le futur afin d'améliorer la santé des salariés ?

Il est essentiel de continuer à agir dans le domaine de la prévention. Il serait également utile de pouvoir mesurer dans le temps l'amélioration de l'état de santé des collaborateurs après les check up.

Parallèlement, la communication auprès d'autres entreprises qui ne travailleraient pas encore avec l'ASTF pourrait être intensifiée afin de mieux faire connaître les activités et aides proposées.

Chiffres clés et faits marquants

	2008		2009
Embauches	6891	→	3892
Visites spéciales	586	→	893
Check-up	739	→	624
Contrôles oculaires	2074	→	1345
Vaccinations anti-grippe saisonnière	4812	→	6100
Vaccinations anti-grippe A/H1N1			640
Conférences grippe A/H1N1			35

Grippe A/H1N1

L'année 2009 a été marquée par l'émergence d'un virus de grippe A/H1N1 différent de la grippe saisonnière, très contagieux et dont la gravité potentielle était difficile à prédire.

La déclaration d'un état de pandémie par l'OMS a contribué à engendrer de vives inquiétudes dans l'ensemble de la population ainsi que dans le monde du travail.

Des stratégies de prévention ont du être mise en œuvre au sein des entreprises.

Il a été suggéré aux employeurs d'élaborer des plans de continuité du travail sur la base de plusieurs scénarios d'absentéisme.

Cette pandémie a accru la charge de travail des entreprises. Afin d'améliorer la prise en charge et l'information l'ASTF a organisé des conférences, des brochures explicatives, une campagne de vaccination...

Harcèlement et violence au travail

Transposition de l'accord cadre européen contre le harcèlement et la violence au travail en règlement grand-ducal du 15 décembre 2009 portant déclaration d'obligation générale de la convention relative au harcèlement et à la violence au travail conclue entre les syndicats OGB-L et LCGB, d'une part et l'UEL, d'autre part.

Statistiques médicales

Statistiques concernant les consultations médicales

L'année 2009 a été marquée par une nette diminution du nombre d'examens médicaux d'embauche. 3892 examens ont été réalisés en 2009 contre 6891 en 2008, soit 3000 examens de moins. Par contre les visites spéciales liées à des pathologies spécifiques et

les consultations psychologiques ont nettement augmenté.

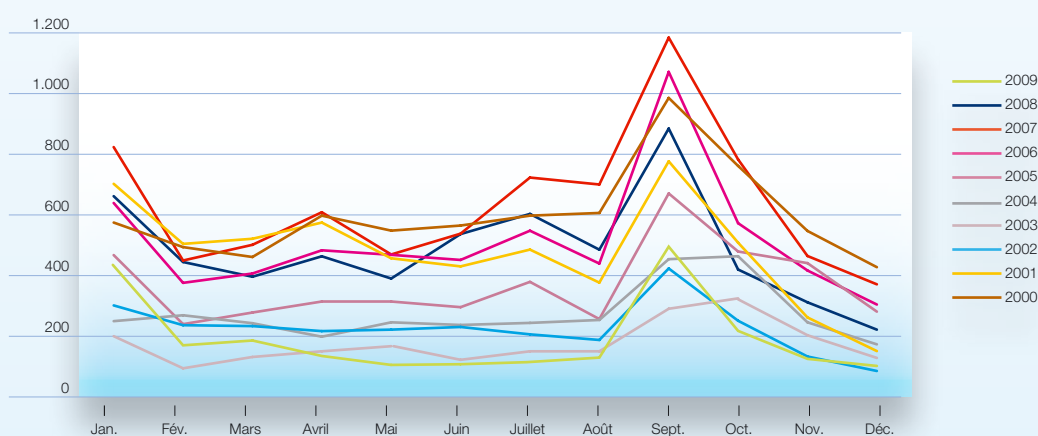
En effet, 488 visites spéciales et 405 consultations psychologiques soit un total de 893 consultations ont été réalisées en 2009 contre 586 en 2008.

- **3.892** visites médicales d'embauches
- **488** Visites spéciales (reclassement, visite à la demande de l'employé ou de l'employeur ...)
- **405** consultations psychologiques
- **87** Dispenses femmes enceintes
- **14** Examens périodiques
- **2** Permis conduire
- **2** Permis séjour



Statistiques concernant les visites médicales d'embauche

Evolution du nombre d'embauches



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Janvier	573	707	307	200	251	470	639	823	664	433
Février	491	507	240	97	271	238	374	447	445	170
Mars	458	524	237	134	244	277	405	499	396	186
Avril	596	578	220	148	198	314	482	607	464	136
Mai	546	459	225	165	247	314	467	467	390	106
Juin	563	432	234	117	238	295	450	536	538	109
Juillet	596	488	209	154	245	380	547	722	605	115
Août	605	378	190	157	255	255	438	699	486	130
Septembre	989	782	432	293	462	677	1.074	1.186	889	495
Octobre	762	511	255	308	472	482	572	782	420	219
Novembre	545	262	134	202	247	443	415	462	311	126
Décembre	424	150	85	126	172	280	302	368	220	103
Total	7.148	5.778	2.768	2.101	3.302	4.425	6.165	7.598	5.828	2.328

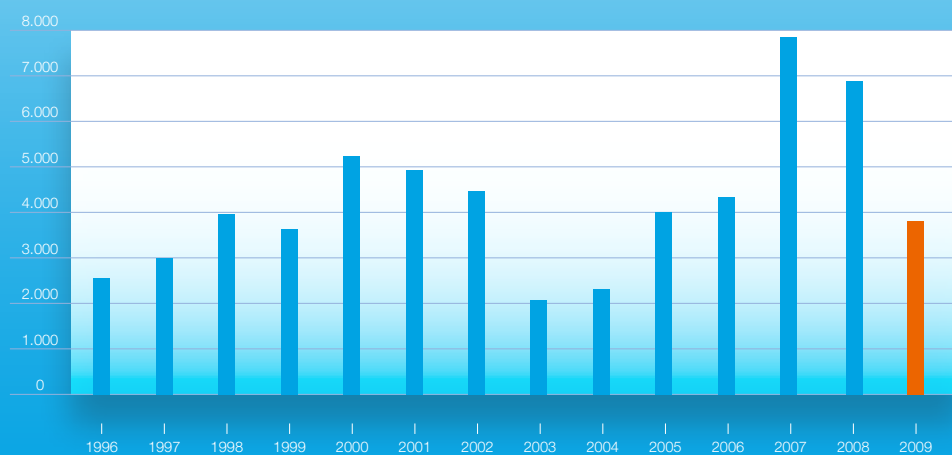
Conclusion

La chute du nombre d'embauches liée à la crise financière observée dès juillet 2008, s'est poursuivie et même aggravée en 2009.

Le nombre de nouvelles embauches s'élève à 2328 pour l'année 2009.

Ce chiffre représente moins de la moitié du nombre d'embauche observé en 2008 (5828) et moins du tiers du nombre d'embauche exceptionnel vu en 2007 (7598).

Nombre d'examens d'embauche



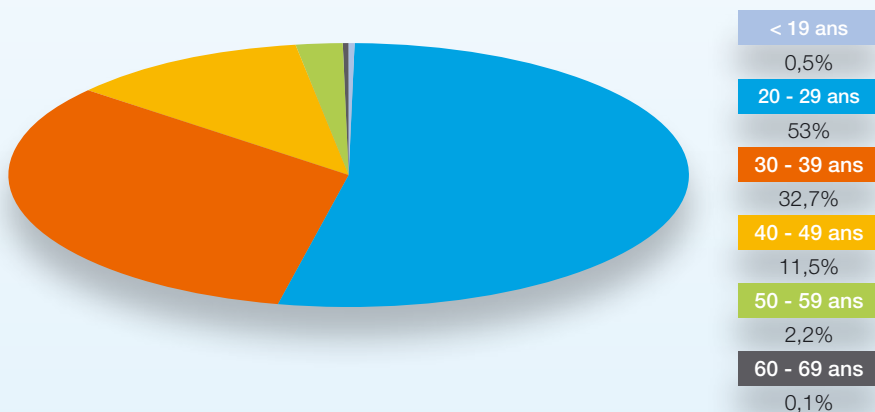
Conclusion

Après 2 années marquées par un nombre de consultations d'embauche record, le nombre d'examens d'embauche réalisés en 2009 redevient comparable aux chiffres de 2005 et 2006.

3892 visites médicales d'embauche ont été réalisées durant l'année 2009.



Répartition des embauches en fonction de l'âge



Conclusion

Même si le nombre d'exams d'embauche est en diminution par rapport aux années précédentes, les caractéristiques des salariés n'ont pas changé. En effet, la répartition des embauches en fonction de l'âge est quasiment la même qu'en 2008 et 2007.

Plus de la moitié des embauches concerne des salariés jeunes âgés de 20 à 29 ans (53%) et 33% des nouveaux embauchés ont entre 30 et 40 ans. Ainsi au total 86% des salariés vus en embauche ont entre 20 et 40 ans.

Les exams d'embauche concernant des salariés âgés de plus de 40 ans représente moins de 14% de l'activité de l'ASTF.

Répartition hommes/femmes



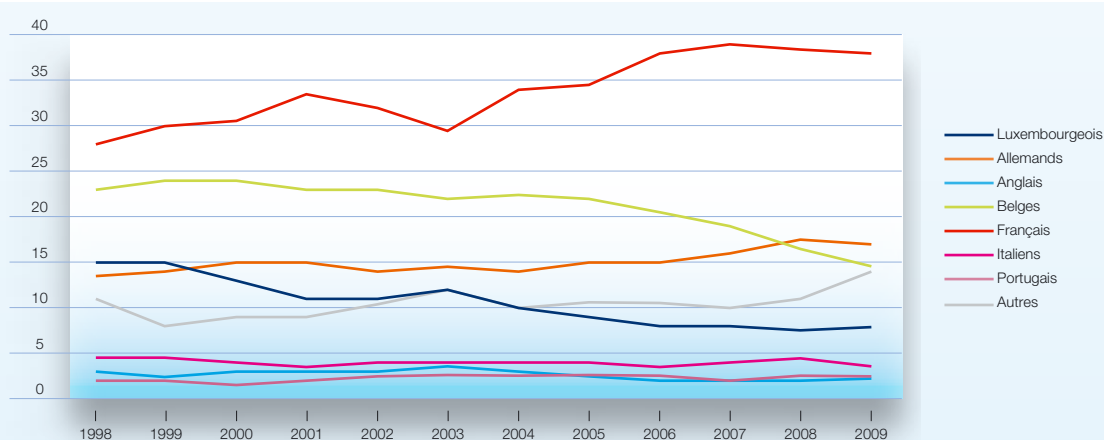
Conclusion

Tout comme pour l'âge, la répartition hommes/femmes reste inchangée.

Les hommes vus pour un examen d'embauche sont un peu plus nombreux : 54.5% contre 45.5% de femmes.



Embauches par nationalité



	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Luxembourgeois	15,0%	15,0%	13,0%	11,0%	11,0%	12,0%	10,0%	9,0%	8,0%	8,0%	7,5%	8,0%
Allemands	13,5%	14,0%	15,0%	15,0%	14,0%	14,5%	14,0%	15,0%	15,0%	16,0%	17,5%	17,0%
Anglais	3,0%	2,5%	3,0%	3,0%	3,0%	3,5%	3,0%	2,5%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Belges	23,0%	24,0%	24,0%	23,0%	23,0%	22,0%	22,5%	22,0%	20,5%	19,0%	16,5%	14,5%
Français	28,0%	30,0%	30,5%	33,5%	32,0%	29,5%	34,0%	34,5%	38,0%	39,0%	38,5%	38,0%
Italiens	4,5%	4,5%	4,0%	3,5%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	4,0%	3,5%	4,0%	4,0%
Portugais	2,0%	2,0%	1,5%	2,0%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,0%	2,5%
Autres	11,0%	8,0%	9,0%	9,0%	10,5%	12,0%	10,0%	10,5%	10,5%	10,0%	11,0%	14,0%

Conclusion

La répartition des embauches en fonction des différentes nationalités reste identique aux années précédentes.

Le pourcentage de Français reste le plus important, représentant 38% de l'ensemble des salariés vus (38,5% en 2008). Les salariés allemands occupent la seconde position puisqu'ils

représentent 17% des personnes vues. Ils sont suivis par 14,5% de salariés belges. Le pourcentage de Luxembourgeois reste stable : 8% en 2009 contre 7,5% en 2008.

En 2008 et 2009, on constate que les salariés allemands deviennent plus nombreux que les salariés belges.

Depuis 2004, le pourcentage de salariés allemands ne cesse de croître (14% en 2004 puis 17% en 2009) alors que la proportion de ressortissants belges décroît. En effet le nombre d'embauches des personnes de nationalité belge est passé de 22,5% en 2004 à 14,5% en 2009.

Répartition selon le lieu de résidence



Conclusion

Les résidents luxembourgeois nouvellement embauchés ont été plus nombreux en 2009 que les années précédentes. Ils ont représenté 48.3% de visites médicales en 2009 contre 42% en 2008 et 2007.

Même si l'écart entre résidents luxembourgeois et frontaliers se

réduit, ces derniers restent un peu plus nombreux : 51.2% en 2009.

La répartition des embauches en fonction du lieu de résidence est superposable à celle correspondant aux nationalités : 24.7% de français, 14.9% d'allemands et 11.6% de belges.



Répartition des embauches selon l'affiliation des entreprises



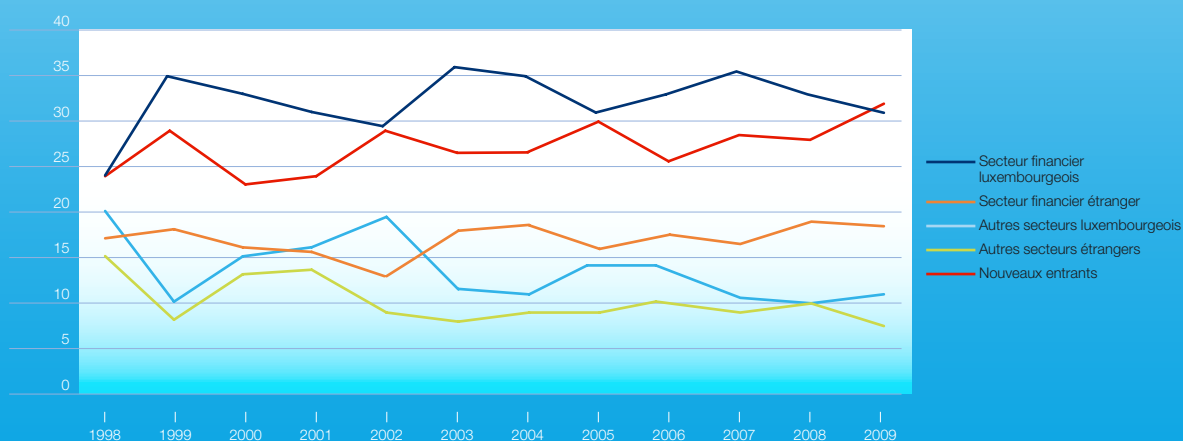
Conclusion

Un peu moins de la moitié des salariés vus en embauche concernait des employés dépendant de l'ABBL représentant un total de 1887 personnes pour l'année 2009.

26% des nouveaux embauchés dépendent de l'institut des réviseurs d'entreprise (999 personnes).

8% des nouveaux salariés dépendent de Luxembourg International Management Services Association (LIMSA avec 326 personnes) et 7% des personnes vues font partie de l'association des compagnies d'assurances (ACA avec 285 nouveaux embauchés).

Répartition en fonction de l'activité professionnelle antérieure



Conclusion

Contrairement aux années passées, les personnes vues en visite médicale d'embauche sont majoritairement des jeunes diplômés qui accèdent ainsi à leur premier emploi. Ils représentent 32% des nouveaux salariés en 2009 contre 28% en 2008.

Alors que les années passées les personnes accédant à un nouveau contrat de travail venaient en majorité du secteur financier luxembourgeois, en 2009 cette catégorie

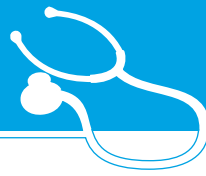
occupe la seconde place avec 31% des salariés vus (en légère diminution par rapport à 2008 où ce pourcentage était de 33%).

Ainsi le turn-over dans le secteur financier luxembourgeois reste considérable, toutefois on note un ralentissement de la tendance.

Le pourcentage de salariés venant du secteur financier étranger reste stable (18.5% en 2009 contre 19% en 2008).

Il en est de même des salariés provenant des autres secteurs de travail au Luxembourg (11% en 2009-10% en 2008).

Par contre on note une diminution des embauches chez les salariés provenant des secteurs étrangers non spécialisés dans la finance.



Médecine préventive

Faisant de la prévention une de ses priorités et partant du principe que “la santé de l’entreprise passe par la santé de ses employés”, l’ASTF a une fois de plus en 2009 été active sur ce front. A côté des actions habituelles (check-up, vaccinations, tests oculaires..), des nouveautés ont vu le jour : notamment le programme “Health Day”, et un programme “Heartware, Softcare”, plus axé sur la prévention des maladies cardio-vasculaires sera lancé au 1^{er} trimestre 2010.

Pathologies dépistées sur 624 Check Up 2009



Check-up

Les check-up ont une fois de plus eu un grand succès auprès de nos membres puisque 624 examens ont été réalisés. Comme en 2008, les problèmes cardio-vasculaires (37%, dyslipidémie et hypertension notamment), le surpoids (13% des personnes), le stress et le surmenage (14%) occupent les 3 premières places au palmarès des pathologies dépistées. Ces résultats sont une fois de plus la preuve de l’utilité de ce bilan de santé.

Tests oculaires

Les yeux sont l’outil essentiel des employés du secteur tertiaire et doivent donc faire l’objet de contrôles réguliers. Les tests oculaires proposés par l’ASTF et réalisés sur le lieu de travail, permettent aux employés de faire le point sur leur vision mais aussi de recevoir des conseils ergonomiques pratiques afin de diminuer la fatigue oculaire lors du travail sur écran. Il est conseillé de renouveler cet examen tous les 3 ans.

Vaccination

Comme tous les automnes, l’ASTF a proposé à ses membres la vaccination anti-grippale. Une fois de plus, la campagne vaccinale a connu un franc succès.

De plus compte-tenu de l’actualité, une campagne de vaccination contre la grippe A/H1N1 a aussi été proposée par l’ASTF. En plus des séances de vaccination, le team médical de l’ASTF s’est rendu dans de nombreuses entreprises afin de faire des séances d’information aux employés sur ce thème ou pour aider les employeurs dans l’élaboration de leur “Plan de Continuité des Activités”.

Formations

Stress management

Le facteur stress a une importance de taille dans la genèse des maladies cardio-vasculaires.

L'étude Interheart menée dans 52 pays différents a montré que l'incidence des infarctus du myocarde était significativement plus élevée chez les gens stressés. Que le stress soit d'origine professionnelle, privée ou financière n'a pas d'importance. Les auteurs estiment que la prise en charge du stress pourrait empêcher la survenue de 37% des infarctus !

L'ASTF propose un cours de stress management portant sur les bases d'une bonne gestion du stress autant professionnel que privé. Dans le décours de la crise financière et de la charge de travail consécutive pour les salariés du secteur financier, ce cours a su pleinement prouver l'utilité et la nécessité de porter aide aux salariés exposés à une grande pression professionnelle.

Quit Smoking

L'ASTF continue à soutenir les entreprises dans leurs initiatives contre le tabac. Le cours Quit Smoking comporte cinq étapes et a entièrement lieu au sein de l'entreprise. Y sont abordés les mécanismes du tabac, les moyens existants pour aider au sevrage, les méthodes douces et la diététique. Les salariés désireux d'arrêter ont plusieurs entretiens personnels avec le médecin et peuvent faire des tests portant sur la concentration du monoxyde de carbone et sur les fonctions respiratoires.

Nutrition

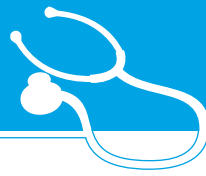
Les maladies métaboliques comme le diabète, l'hypertension, la goutte ainsi que les maladies cardio-vasculaires sont le lourd tribut que nous devons payer à une alimentation trop riche en sucres et graisses et trop appauvrie en vitamines et minéraux. Il est du devoir de l'ASTF-Prévention d'informer en matière de nutrition et de conseiller les salariés dans le choix d'une alimentation saine.

Le programme "Health Day"

Les exigences des temps actuels nous font souvent sacrifier une hygiène de vie saine : partir tôt le matin sans petit déjeuner, manger à midi un sandwich au coin du bureau tout en travaillant, rentrer le soir fatigué pour s'affaler devant la télévision et retrouver finalement un sommeil perturbé et peu reposant.

Nous ne bougeons plus guère, mangeons trop de graisses et de sucres, dormons mal et un jour nous nous trouvons en plein burn out sans l'avoir vu arriver.

Pour y remédier, l'ASTF a mis au point une formation pour réapprendre les bases d'une bonne hygiène de vie, celle qui permet une vie professionnelle active et réussie mais aussi en harmonie avec une vie privée épanouie. La formation s'adresse à toutes les entreprises désireuses de préserver l'équilibre psychique et physique de ses employés car une entreprise ne vaut que ce que son capital humain peut lui apporter. Le programme comprend des éléments de stress management, de communication, de nutrition, d'ergonomie et aborde les sujets de l'activité physique et des troubles du sommeil. Il comporte des ateliers qui permettent de sortir avec des tuyaux applicables dès le lendemain. Ce programme se déroule sur une journée, mais peut aussi se décomposer en deux demi-journées.



Bilan 2009

Vaccination

6.100 vaccinations grippe saisonnière
640 vaccinations grippe A/H1N1

Tests oculaires

1.345

- Accenture International Sàrl
- Accenture Sàrl
- Amfie S.C.
- Argenta Life Luxembourg SA
- Argentabank Luxembourg SA
- Axa Assurances Luxembourg SA
- Axa Assurances Vie Luxembourg SA
- Banque Raiffeissen S.C.
- BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- BNP Paribas Luxembourg
- BNP Paribas Securities services
- Cardif Lux International
- Crédit Suisse (Luxembourg) S.A.
- Deka International SA
- Dekabank Deutsche Girozentrale Luxembourg SA
- Deutsche Bank Luxembourg SA
- European Fund Administration S.A.
- Fideuram Bank (Luxembourg) SA
- Fideuram Gestion SA
- Fidupar
- Natixis Private Banking International

- Servitia SA
- Société Européenne de Banque
- Svenska Handelsbanken SA
- Unicredit International Bank (Luxembourg) SA
- Unicredit Luxembourg SA
- VP Bank (Luxembourg) SA
- VPB Finance SA

Check-up

624

- Accenture International Sàrl
- Accenture Sàrl
- Association des Banques et Banquiers Luxembourgeois
- Aviva Investors Luxembourg
- Axa Assurances Luxembourg SA
- Axa Assurances Vie Luxembourg SA
- Banque de Luxembourg S.A.
- Banque Degroof Luxembourg
- Banque LB Lux Société Anonyme
- BGL-BNP Paribas
- BNP Paribas Luxembourg
- BNP Paribas Securities Services
- Caceis Bank Luxembourg
- Citibank
- Clearstream Banking

...



Check-up (suite)

- Clearstream International
- Clearstream Services
- Credit Agricole Luxembourg
- Deutsche Bank Luxembourg S.A.
- Dexia Asset Management Luxembourg
- Dexia- Banque Internationale à Luxembourg
- DWS Investment S.A.
- Fastnet Luxembourg S.A.
- Fiduciaire des PME
- Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
- Fund Market
- HSBC Trinkhaus & Burkhardt (International) SA
- HSBC Trinkhaus Investment Managers SA
- Institut de Formation Bancaire Luxembourg
- Intertrust (Luxembourg) S.A.
- KPMG Audit Sàrl
- KPMG Global Advisory Support Sàrl
- LBBW Luxembourg SA
- Lombard International Assurances
- LRI Invest SA
- PriceWaterhouseCoopers Sàrl
- Profil
- Sal. Oppenheim Jr & Cie SCA
- Servitia SA
- Société Européenne de Banque
- Société Générale Bank & Trust

- Svenska Handelsbanken SA
- Van Lanschot Bankiers (Luxembourg) S.A.

Journée Santé

1

- BGL-BNP Paribas

Health Day

1

- Deloitte

Formation

Stress Management

6

- Banque de Luxembourg S.A.
- Banque Privée Edmond de Rothschild Europe
- Commerzbank International S.A.
- Lombard International Assurances
- Nordea Bank S.A.
- Vitis Life S.A.

Nutrition

3

- Banque de Luxembourg S.A.
- Lombard International Assurance
- Natixis Private Banking International



Ergonomie

Le terme ergonomie provient du grec “Ergon” signifiant travail et “Nomos” règle. Ce n’est qu’à partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle qu’on commence à s’intéresser à cette nouvelle discipline consistant à adapter le travail à l’être humain, discipline qui aujourd’hui est en plein essor.

Même si l’ergonomie peut s’appliquer à tous les domaines de la vie courante, c’est dans le monde du travail que l’intervention ergonomique prédomine.

L’ergonomie étudie les interactions entre l’homme et sa situation de travail et prend en compte l’ensemble des facteurs de risques liés au travail.

L’objectif est d’apporter des conditions de travail optimales aux salariés.

La sécurité, la santé, le confort des salariés mais également la performance marquée par la productivité, la qualité, la fiabilité représentent les préoccupations quotidiennes des ergonomes.

Parallèlement à l’accroissement du travail sur écran, des pathologies telles que des douleurs de dos, de nuque, des TMS (troubles musculosquelettiques) ou des troubles anxieux se sont multipliées.

L’intervention ergonomique s’intègre dans une démarche de prévention qui est définie par les 9 principes de prévention arrêtés dans la loi du 17 juin 1994 concernant la sécurité et la

santé des travailleurs au travail sous l’article 5, obligations générales des employeurs :

- éviter les risques
- évaluer les risques
- combattre les risques à la source
- adapter le travail à l’homme
- tenir compte de l’état d’évolution de la technique
- remplacer ce qui est dangereux par ce qui n’est pas dangereux ou ce qui l’est moins
- planifier la prévention
- prendre des mesures de protection collective
- donner des instructions appropriées aux travailleurs

Dans toutes ces démarches l’ASTF, en tant qu’organisme de médecine du travail du secteur, est prête à assister l’employeur. Dans ce but, diverses actions spécialement conçues pour le secteur financier et plus précisément pour le travail sur écran peuvent être réalisées en collaboration avec l’ASTF.

Interventions de l’ASTF en matière d’ergonomie

Etude individuelle ou collective de poste de travail

L’ASTF peut réaliser une étude de poste de travail et donner des conseils ergonomiques d’aménagement.

Une bonne position de travail est indispensable afin d’éviter les douleurs de dos, de nuque, les tendinites... Il est important pour les salariés de connaître les règles ergonomiques de bonne position face à l’écran, d’un bon réglage de la chaise, de la bonne disposition des outils de travail, de la position par rapport aux sources lumineuses...

Ainsi la position à son poste de travail est à considérer dans sa globalité et la prévention d’attitudes vicieuses est capitale pour la santé et le bien-être au travail.

Analyse qualité de l'air

Des plaintes concernant l'air ambiant, que ce soit la température, la sécheresse de l'air ou la présence de courants d'air peuvent être formulées par les salariés.

Afin d'évaluer un éventuel dysfonctionnement du conditionnement de l'air, des mesures objectives peuvent être réalisées grâce à un appareil calibré.

Ces mesures peuvent être ponctuelles ou pour certaines être réalisées à des intervalles réguliers pendant 24 heures et plus.

Analyse de l'éclairage

Afin de prévenir la fatigue visuelle, un bon éclairage est capital. L'intensité lumineuse doit être suffisante sans être à l'origine d'un éblouissement. Les reflets doivent être évités. L'analyse de l'éclairage peut faire l'objet d'une étude spécifique.

Formation ergonomique collective

L'ASTF propose une formation ergonomique collective qui peut être adaptée à chaque entreprise. Elle dure en moyenne 1H30 à 2h00 et comprend dans sa forme habituelle 3 étapes :

- Formation théorique pour un groupe d'une vingtaine de personnes au cours de laquelle sont exposées les notions de base en ergonomie et leur mise en application pratique. Des notions d'anatomie sont abordées afin de bien comprendre l'utilité des réglages du système de travail.
- Exercices pratiques de détente musculaire réalisables facilement au bureau, expliqués par un entraîneur sportif professionnel.
- Conseils personnels sur le poste de travail de chaque salarié le désirant.

Conseils sur plan

Il faut toujours privilégier l'ergonomie de conception. Il est plus facile de prévoir dès le départ un aménagement ergonomique que de tenter ensuite de rectifier ce qui n'est pas conforme.

L'architecte d'intérieur de l'ASTF peut vous aider dans ce travail.

Bilan des activités d'ergonomie 2009

Analyses de la qualité de l'air

- Pictet & Cie (Europe) S.A.
- Danske Bank International S.A.
- BDO Compagnie Fiduciaire
- Tullet Prebon (Europe) Limited
- Banque de Luxembourg S.A.
- CACEIS BANK Luxembourg
- FASTNET LUXEMBOURG S.A.
- BNP PARIBAS LUXEMBOURG
- UBS (Luxembourg) S.A.

Analyses ergonomiques des aménagements d'espaces de travail

- HVB
- CACEIS BANK Luxembourg
- FASTNET LUXEMBOURG S.A.
- Clearstream international
- ERNST & YOUNG Luxembourg S.A.
- SOCIETE GENERALE BANK & TRUST



- RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A
- Crédit Agricole Luxembourg S.A.
- Lombard International Assurance S.A.

Formation d'ergonomie au poste de travail

- NATIXIS LIFE
- Clearstream international
- SOCIETE GENERALE BANK & TRUST
- Intertrust (Luxembourg) S.A.

Analyse du niveau d'éclairage

- BNP PARIBAS

Divers

- PricewaterhouseCoopers sarl,
Journée des Secrétaires
- BGL BNP Paribas,
Journée Santé
- Bâloise Assurances Luxembourg S.A.,
Questionnaire Bien-être au travail

Communication

Le site internet

www.astf.lu

Depuis 2009 notre site internet est trilingue : français, allemand et anglais. Nous sommes le seul site de médecine du travail luxembourgeois (et probablement européen aussi) à publier en trois langues.

La presse écrite et télévisée

Au courant de 2009, l'ASTF a été sollicité par divers organismes de presse pour prendre position sur des sujets de santé et en particulier sur le sujet de l'impact de la crise financière sur le bien-être au travail :

- Revue : Gesund in der Krise
- Entreprises magazine : Lutte contre le tabagisme en entreprise
- Paper Jam : Burn out
- RTL TV : Harcèlement moral

Les conférences de l'ASTF

Deux conférences sont venues se rajouter à notre cycle de conférences :

- les 45+, perspectives professionnelles et départs en retraite
- la grippe A/H1N1 et ses répercussions sur le monde du travail

Les interventions comme conférenciers

Comme chaque année, les médecins de l'ASTF ont participé en tant qu'orateur à différentes manifestations concernant la santé et la sécurité au travail :

- Journée UEL : Le harcèlement
- Conférences IMS :
Prévention en entreprise
Pandémie grippale
- Journée santé BGL :
Le soleil et ses effets sur la santé
- Conférence ACI :
Le stress management
- Journée des secrétaires PWC :
Ergonomie du poste de travail sur écran

Les foires

L'ASTF a présenté ses services à un stand aux occasions suivantes :

- Foire de Printemps :
en collaboration avec le ministère de la santé pour la promotion de l'activité physique et la lutte contre l'obésité
- CSR Luxembourg 2009 :
présentation des bilans de santé de l'ASTF à l'Hôpital Kirchberg

Les bulletins d'informations

Comme chaque année nous avons édité des bulletins d'information sur divers sujets de santé . Vous trouverez l'ensemble de nos bulletins sur notre site internet www.astf.lu



Les brochures

Cette année deux nouvelles brochures sont venues s'ajouter à toutes celles que nous mettons déjà à disposition de nos entreprises-membres. Ci-après la liste exhaustive de la documentation ASTF mise à votre disposition :

- La nutrition saine (FR, DE, UK)
- La gestion du stress (FR, DE, UK)
- Promouvoir la santé et le bien-être (FR, DE)
- Le diabète (FR, DE, UK)
- Les facteurs de risque cardio-vasculaires (FR, DE, UK)
- La bonne forme physique (FR)
- Recueil de législation (FR, DE)
- Les morsures de tiques (FR, DE, UK)
- Info-tabac (FR, DE, UK)
- Le soleil (FR)
- Les troubles du sommeil (FR)
- Le travail sur écran de visualisation (FR)

Bien entendu, nous donnons de nombreuses formations et présentations en entreprises sur les différents sujets repris par nos brochures.

Les pochettes informatives

L'ASTF a rassemblé dans une pochette toutes les brochures et informations utiles pour les entreprises-membres afin de mieux connaître le rôle du médecin du travail et les services que nous proposons. Ces pochettes sont destinées aux services des ressources humaines et aux travailleurs désignés et remises lors de nos visites d'entreprise.

Médecine sociale

Depuis plusieurs années, l'ASTF dans le cadre de la médecine sociale, collabore avec des professionnels de l'aide.

En l'occurrence, une psychologue et un intervenant psycho social travaillent sur différentes situations à savoir : mobbing, dépression, stress, conduites addictives, accompagnement dans le cadre de pathologie particulière...

Cette collaboration amène un travail en binôme avec le médecin du travail compétent et le professionnel de l'aide (psychologue ou intervenant psycho social).

Le contexte économique mondial se trouve dans une situation de crise, de récession, qui touche l'ensemble des secteurs d'activités du monde de l'entreprise, ce qui engendre des difficultés humaines et relationnelles au sein des structures.

Le Grand Duché de Luxembourg n'est pas à l'abri des conséquences de cette crise qui entraîne des mutations dans le monde du travail. Au Luxembourg certaines entreprises et en l'occurrence celles du secteur financier, sont en restructuration et s'engagent dans des plans sociaux ou se rejoignent dans des fusions.

Ceci engendre un climat professionnel difficile, avec des répercussions au sein des différentes banques et sociétés d'assurances qui composent le secteur financier.

Des facteurs de risques psycho sociaux apparaissent comme le stress, les violences au travail, le harcèlement, les conflits et autres ...

La médecine sociale de l'ASTF prend en considération les caractéristiques spécifiques du monde du travail actuel, et a le devoir d'en tenir compte dans l'exercice de ses différentes fonctions.

Dans ce contexte de mutation des relations au travail, est arrivé en juin 2009, un accord interprofessionnel relatif au harcèlement et à la violence au travail, accord entre partenaires sociaux. Cet accord signé le 25 juin reprend les directives de l'accord cadre européen et du règlement grand ducal du 15 décembre 2009.

Que dit cet accord ?

- condamnation de toutes les formes de harcèlement et de violence
- confirmation de l'obligation de l'employeur de protéger ses travailleurs contre ces situations de harcèlement (politique zéro)



- encouragement à définir des procédures pour faire face aux éventuels cas de harcèlement et de violence sur le lieu du travail

Dans cette voie, et en rapport avec l'accord interprofessionnel, l'ASTF propose à ses membres deux orientations :

- une orientation préventive : aider les entreprises à définir en interne une politique préventive en les amenant à réfléchir sur la thématique. Mais aussi aider l'institution à définir une procédure spécifique de prise en charge d'une situation de harcèlement. Les plaintes déposées, doivent être examinées et traitées rapidement selon une procédure définie au préalable.
- une orientation curative : mettre à disposition de la structure un accompagnement professionnel des situations de violences au travail, réalisé par des professionnels en respectant les principes déontologiques se référant à la profession ; mais aussi les règles de dignité, de confidentialité, d'impartialité et de traitement équitable. Les victimes doivent bénéficier d'un soutien et être aidées dans leur réintégration ou leur définition d'un nouveau projet professionnel.

Cette réflexion n'est pas statique et nécessite un travail constructif au quotidien entre les professionnels du secteur et les professionnels de l'ASTF, afin de travailler ensemble pour permettre des relations de travail sécurisées et harmonieuses.

Les membres de l'ASTF

ASTF members

Die Mitglieder der ASTF

Associations Membre | Member associations | Vereinigungs-Mitglieder

- Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL)
- Association des Compagnies d'Assurances (ACA)
- Association Luxembourgeoise des Professionnels du Patrimoine (ALPP)
- Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE)
- Luxembourg International Management Services Association (LIMSA)
- Ordre des Experts-Comptables (OEC)

Membres individuels | Individual members | Individuelle Mitglieder

- Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI)
- Banque Centrale du Luxembourg (BCL)
- CARL KLIEM S.A.
- DIMENSION DATA Financial Services
- European Fund Administration (EFA)
- HMS LUX S.A.
- Pecoma International
- SD Worx
- Société Nationale de Crédit et d'Investissement
- TRADITION Luxembourg S.A.



Le Conseil d'administration de l'ASTF

ASTF Board of Directors

Der Verwaltungsrat der ASTF

■ **Pierre Krier**

Président (IRE)
Chairman (IRE)
Vorsitzender (IRE)

■ **Claude Birnbaum**

Membre (ALPP)
Member (ALPP)
Mitglied (ALPP)

■ **Etienne Planchard**

Vice-Président (ABBL)
Vice-Chairman (ABBL)
Stv. Vorsitzender (ABBL)

■ **Christiane Deckenbrunnen**

Membre (ABBL)
Member (ABBL)
Mitglied (ABBL)

■ **Emile Lutgen**

Trésorier (EFA)
Treasurer (EFA)
Kassierer (EFA)

■ **Daniel Lehmeier**

Membre (ABBL)
Member (ABBL)
Mitglied (ABBL)

■ **Christian Eilert**

Secrétaire (ACA)
Secretary (ACA)
Sekretär (ACA)

■ **Jean-Jacques Rommes**

Membre (ABBL)
Member (ABBL)
Mitglied (ABBL)

Le personnel de l'ASTF

ASTF staff

Das Personal der ASTF

Direction | Direction | Direktion

■ Dr Claude Bollendorff

Directeur médical, Médecin du travail
Medical director, occupational health medical practitioner
Medizinischer Direktor, Arbeitsmediziner

■ Paul Krippeler

Directeur administratif
Administrative director
Verwaltungsdirektor

■ Dr Sandrine Sculfort-Tomasini

Directrice adjointe, Médecin du travail
Deputy director, occupational health medical practitioner
Beigeordnete Direktorin, Arbeitsmedizinerin

Médecin du travail | Company doctor | Arbeitsmediziner

■ Dr Patrizia Thiry-Curziotti

Médecin | Doctor | Arzt

■ Dr Isabelle Klopp

■ Dr Alexandre Magar (jusqu'au 31/03/2010)

■ Dr Colette Petit-Magar

Architecte d'intérieur | Interior Architect | Innenarchitekt

■ Christiane Reckinger

Infirmière | Nurse | Krankenschwester

■ Jacqueline Bugada

■ Eveline Neis

■ Regula Senn (jusqu'au 17/09/2009)

■ Alice Wasmer

Assistante médicale | Medical assistant | Medizinische Assistentin

■ Laure Knob-Schmitt

■ Bernadette Marcher

Assistant administratif | Administrative assistant | Verwaltungsassistent(-in)

■ Sonia Ribeiro

■ Roland Sculfort



■ **45, boulevard du Prince Henri**

L-1724 Luxembourg - Ville

Tél. : +352 / 22 80 90-1

Fax. : +352 / 22 80 81

■ **9, rue Edward Steichen**

L-2540 Luxembourg - Kirchberg

Tél. : +352 / 24 68 41-20

Fax. : +352 / 24 68 41-21

■ **E-mail : accueil@astf.lu**



ASSOCIATION POUR
LA SANTE AU TRAVAIL
DU SECTEUR FINANCIER

www.astf.lu